

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2016

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 14 - Conseillers votants : 15

L'an deux mille seize le quinze septembre, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 septembre 2016.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : M.OLIE Erick (procuration à M.FESSOU Jean-Pierre)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme CABROL Séverine

Restitution caution à M.et Mme Eric WALLET qui ont libéré l'appartement situé au 7 La Placette au 31 décembre 2015.

Achat du terrain situé en face des écoles le long du chemin des Grèzes afin de pouvoir réaliser une aire de stationnement pour les usagers des écoles. D'une superficie de 312 m² les propriétaires sont vendeurs au prix de 12 € le m², soit 3 744 €, les frais de notaire étant à la charge de la commune.

Poste adjoint d'animation pour accroissement temporaire d'activité à raison de 3h00 hebdomadaire en période scolaire à compter du 19 septembre 2016 au 07 juillet 2017. En conséquence, nous n'avons plus à solliciter Prosport pour cette activité.

Délimitation des territoires de démocratie sanitaire c'est l'hypothèse du découpage en 6 territoires que privilégie la commune.

Décisions modificatives

- 1) 600 € pour l'acquisition de deux kits de matériel de tri sélectif pour manifestations et sites saisonniers.
- 2) 2 000 € pour ré-équiper les écoles en tables et chaises.

Examen de devis pour l'équipement numérique des écoles. 3A ENGINEERING retenu pour 7 742,40 €TTC, installation sur site comprise.

La séance est levée à 21h50.

Fait à Limogne en Quercy, le 19 septembre 2016

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,